

**ARRÊTÉ DEP-2025-240 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ARTS DE LA RELIURE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 31 octobre 2017 portant création du certificat d'aptitude professionnelle arts de la reliure ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2025-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle arts de la reliure pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris, Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Hélène DAVERGNE, professionnelle

Vice-présidente :

Monsieur Laurent TEILLARD, enseignant

Enseignants :

Monsieur Jean-Philippe GREFFINE

Monsieur Sylvain LABOIS

Professionnelles :

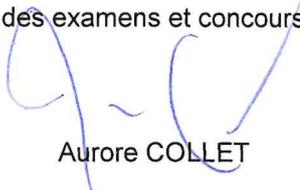
Madame Aurélie CHAINTREAU

Madame Hélène POTHIN

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET